

Communiqué de presse du SNES-FSU Paris

L'École de la confiance à Paris : c'est 106 postes supprimés dans les lycées et les collèges pour la rentrée 2019 !

Le ministre a tenté de minorer les suppressions d'emplois par le recours aux heures supplémentaires alors que nationalement, il avait lui-même annoncé une suppression de 2450 postes.

La réalité de la rentrée de Jean-Michel Blanquer est désormais évidente dans l'académie de Paris, c'est celle des suppressions de postes !

117 postes en moins dans les lycées et collèges de Paris : 70 postes (1255 heures) supprimés dans les lycées généraux et technologiques, 36 postes dans les collèges et 13 postes dans les lycées professionnels.

Le ministère et le rectorat pensent pouvoir faire absorber 1400 heures supplémentaires à des collègues qui font en moyenne déjà deux heures en plus de leur service par semaine, ce qui correspond à ce que le ministre veut imposer, mesure que le SNES dénonce.

Les heures supplémentaires n'ont jamais été des moyens d'enseignement stables et pérennisés, elles sont encore plus faciles à supprimer, et sont un outil de management.

L'École de la confiance dans les lycées de Paris : c'est plus de concurrence et moins d'heures de cours !

Dans les lycées, les suppressions de postes sont liées à la réforme : baisse du nombre de groupes classes, baisse des dédoublements, réduction des options. Cela implique que les classes seront surchargées, les conditions d'enseignement à nouveau fortement dégradées. L'implantation de l'offre d'enseignement est très inégalitaire, des enseignements seront mutualisés.

Cette réforme implique non seulement un appauvrissement de l'offre d'enseignement dans une grande partie des lycées mais va également engendrer une mise en concurrence inévitable des disciplines, des personnels et des établissements.

L'École de la confiance à Paris, c'est plus de collégiens et des suppressions de postes !

Des inégalités sociales et scolaires très fortes dans les collèges publics parisiens, des effectifs en hausse (+ 218 élèves), et pourtant ce sont 30 postes supprimés, chaque élève de l'académie perdra 3 h en moyenne de cours par semaine (655 heures au total). Le rectorat prend à nouveau sur les marges académiques pour supprimer des moyens, il diminue les heures en SEGPA, il s'appuie sur la réforme des collèges pour ponctionner les heures des petits groupes, de soutien, de LV. , retirer des heures de latin, de grec ainsi que des heures de projets. Les effectifs des établissements sont déjà importants, 28, 30 et plus. Le rectorat dit ne pas vouloir augmenter les capacités d'accueil, mais face à la montée démographique et les suppressions de postes, ces effectifs vont grossir et accroître la charge de travail au détriment de la qualité des apprentissages et de l'inclusion.

Dans sa lettre de lancement du grand débat, le président de la république dit vouloir « rebâtir une École de la confiance ». Dans un contexte de tensions sociales exacerbées, les suppressions massives de postes liées aux réformes du lycée et du collège envoient un bien mauvais signal, elles dégradent le service public d'Éducation et attisent les mécontentements.

Le SNES-FSU appelle les collègues à agir, à travers la journée d'action du jeudi 17 janvier 2019, la grève du jeudi 24 janvier contre les suppressions de postes, amplifier la mobilisation pour obtenir l'abrogation de la réforme des lycées !